

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRITIONS :</p> <p>Annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
<p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		

Monaco, le 27 Avril 1880

AVIS

Le Gouverneur Général rappelle aux propriétaires que, conformément à l'Ordonnance Souveraine du 23 novembre 1878, aucune construction nouvelle ne peut être édiflée dans la Principauté sur quelque emplacement que ce soit sans l'autorisation préalable du Comité des Travaux publics.

Les contrevenants aux prescriptions de ladite Ordonnance seront rigoureusement poursuivis devant le Tribunal Supérieur.

Le Maire de la ville de Monaco prévient les habitants, qu'en vertu de l'Ordonnance Souveraine du 19 avril 1880, qui déclare d'utilité publique l'établissement d'un passage pour les piétons, entre la place d'Armes et la rue Caroline, et la cession à la voie publique des terrains nécessaires à l'exécution de cette voie, terrains appartenant à M. de Millo, propriétaire à la Condamine, le plan parcellaire, dressé par MM. les ingénieurs de la Principauté, a été déposé à la Mairie le 25 courant, pour être soumis à l'enquête, et y restera pendant dix jours, conformément à l'Ordonnance Souveraine du 22 mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre connaissance dudit plan, à la Mairie, et à faire les observations qu'elles jugeront utiles à leurs intérêts.

Passé le délai de dix jours, ces observations seront considérées comme non avenues.

NOUVELLES LOCALES

Les travaux de constructions, à peine ralentis dans la saison d'hiver, reprennent avec une nouvelle activité sur tous les points de la Principauté. D'un mois à l'autre, les quartiers de la Condamine, des Moneghetti, du Canton, de Monte Carlo, de la Costa et des Moulins, changent complètement d'aspect.

Le port se ressent de cette fièvre de bâtisse. Depuis quelque temps surtout, il y règne une animation extraordinaire, et des quantités de matériaux: bois de charpente, briques, sable, marbres, sont dépo-

sées sur le quai. Jamais l'on n'en a vu tant à la fois. Si l'on joint à cela les nombreux arrivages de vins, de charbons, de denrées de toutes sortes, l'on peut se rendre compte du mouvement inusité du commerce et de l'industrie.

M. le Consul de France à Monaco s'est adressé au Gouvernement de S. A. S. pour obtenir la recherche et, s'il est possible, l'arrestation et l'extradition du nommé Baudrand (Fernand-René-Marie), poursuivi, en France, sous l'accusation de faux et usage de faux en écritures de commerce, qui, à l'aide de manœuvres frauduleuses, s'est fait remettre des sommes importantes par divers établissements de crédit.

La police monégasque n'a pas tardé à savoir que cet individu, qui se dissimulait à Nice sous le faux nom de Boissy-Castel, venait de temps à autre à Monte Carlo. Elle a suivi sa piste avec une habileté digne d'éloges, et s'est emparée de sa personne.

L'extradition a été autorisée par le Prince, conformément à la convention intervenue entre la France et la Principauté.

✦ Samedi dernier, vers 9 heures et demie du soir, une forte explosion a eu lieu dans la grande salle mauresque du Casino de Monte Carlo; la glace, la garniture de cheminée, ainsi que plusieurs lustres ont été brisés. Aussitôt le gaz s'éteignit, mais les lampes à huile restèrent allumées.

Une panique s'est immédiatement produite; la plupart des nombreux assistants se sont précipités vers les portes et, dans le tumulte, plusieurs personnes ont été contusionnées.

Le premier moment de terreur passé, on reconnut que la détonation et les dégâts qui l'ont suivie avaient été produits par l'explosion d'un récipient en fer-blanc, contenant une certaine quantité de poudre sans projectiles.

On a lieu de croire que le vol a été le mobile de cette tentative criminelle; les malfaiteurs, comptant sur une obscurité complète, espéraient sans doute profiter du désordre pour faire main basse sur les valeurs et les bijoux dont ils auraient pu s'emparer; ce projet a heureusement échoué.

La police, dont on connaît le zèle et la vigilance, s'est rendue immédiatement sur les lieux, afin de veiller au maintien de l'ordre; plusieurs médecins sont accourus pour donner leurs soins aux blessés, mais les blessures étaient insignifiantes.

Un individu a été arrêté; la police a ouvert une enquête, et la justice est saisie.

L'ordination que nous avons annoncée dans notre dernier numéro a eu lieu, à la Cathédrale, dimanche 25 avril.

La cérémonie, commencée à 8 heures et demie, s'est terminée à 10 heures. Mgr l'Evêque a célébré la messe pontificalement, assisté de M. le Chanoine Ramin, Archiprêtre-Curé et de M. le Chanoine Rambert, Supérieur du Grand Séminaire de Fréjus. Mgr Viale, Vicaire général, faisait les fonctions d'Archidiacre et M. l'Abbé Accica celles de maître des cérémonies, qu'il exerce avec tant de tact et d'intelligence.

Le clergé de la Principauté et le R. P. Nemos, professeur de théologie au Séminaire de Fréjus, remplissaient le chœur, tandis qu'un grand concours de fidèles se pressait dans l'église, suivant, avec un pieux recueillement, les rites imposants de la liturgie catholique.

Sa Grandeur a successivement conféré, avec la dignité et la distinction qui lui sont particulières, la tonsure et les ordres mineurs au P. Sommariva, du Collège de la Visitation, et le sous-diaconat à M. l'abbé Joseph Baud, jeune Monégasque qui entre dans les ordres sacrés, espoir du futur clergé de la Principauté. Cet ecclésiastique, né à Monaco, a commencé ses études au Collège de la Visitation et les a achevées au Grand Séminaire de Fréjus; cette circonstance explique la présence des Supérieur et Professeur de cet établissement, qui avaient tenu à accompagner leur élève et à le présenter à son Evêque.

Cette intéressante fonction, où l'émotion du nouveau sous-diacre n'avait d'égale que celle de sa famille assise au premier rang, a vivement impressionné toute l'assistance.

Des ouvriers travaillant dans une carrière, au Carnier, ont trouvé et remis à M. Wagatha, qui en a fait don au Musée, vingt-une pièces de monnaies en bronze, attestant, une fois de plus, l'antiquité du port d'Hercule et sa fréquentation par les Phéniciens. Ces monnaies, recouvertes d'une belle patine verte, sont bien conservées. Elles ont été communiquées au savant M. Héron de Villefosse, membre de la Société des Antiquaires de France, qui a reconnu:

Deux pièces campaniennes à la légende: *Neopollon*, portant, d'un côté, une tête de Cérès, et, de l'autre, un taureau surmonté d'une victoire;

CHRONIQUE DU LITTORAL

Et dix-neuf pièces carthaginoises offrant, d'un côté, la tête de Cérès et, de l'autre, un buste de cheval, accompagné soit d'un palmier, soit d'un globule, soit de trois points, suivant les exemplaires. Un de ces exemplaires porte devant le buste une lettre phénicienne qui paraît être un *jod*. C'est une variété jusqu'ici inédite.

Ces pièces pèsent généralement 6 grammes et demi chacune, et leur diamètre le plus ordinaire est de 2 centimètres.

Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie, à la Condamine, vers 1 h. et demie du matin, dans la nuit de samedi à dimanche. La même remarque a été faite à Nice.

M. Antoine Vatrican a fait don à la chapelle Sainte-Dévote de deux belles gravures, représentant Jésus sur la Croix et la Vierge de l'Aide.

Un fait qui intéresse tous les voyageurs de notre contrée :

Le 12 de ce mois, un sieur C..., employé au restaurant de l'hôtel de Russie, monté à Nice avec un billet de 3^e classe dans le train express n° 5 (arrivant à Monte Carlo à 5 heures 17 du soir), s'est vu réclamer, par le brigadier d'équipe, un supplément de classe, puisqu'il était monté en premières. Ayant refusé d'acquiescer ce supplément, C... comparaisait, le 23, devant le Tribunal Supérieur jugeant correctionnellement, en vertu d'un procès-verbal dressé par le Chef de Gare.

Les arrêtés concernant le chemin de fer sont formels et la contravention commise était reconnue par le sieur C..., qui a été condamné à rembourser à la Compagnie le supplément réclamé, plus à 25 francs d'amende et aux dépens.

Depuis le 15 courant, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée délivre un nouveau genre de billets, connus sous la dénomination de : *billets pris à l'avance*. Outre l'avantage pécuniaire que présente aux voyageurs la réduction de 10 pour 100 sur le prix ordinaire des places, cette nouvelle combinaison permet d'éviter l'ennui que procure, les jours d'affluence de voyageurs, une attente plus ou moins prolongée aux guichets des gares. Ces billets ne sont vendus que par série de vingt et donnent droit à prendre tous les trains en général dans les gares où ces derniers ont arrêté.

Ceux délivrés pendant les dix premiers mois de l'année sont valables jusqu'au 31 décembre. Quant à ceux émis en novembre et décembre, ils ne sont périmés que le 31 décembre de l'année suivante.

Le lundi 19 avril, dans la matinée, des détonations formidables venant du large dans la direction du sud, attiraient, dans les jardins Saint-Martin, de nombreux curieux. On voyait, à une très grande distance à l'horizon, un navire de dimensions énormes, entouré d'un nuage de fumée blanche produite par les coups de canon qu'il tirait. La foule se perdait en conjectures sur ce fait anormal : et, pendant toute la journée, les longues rues de Monaco restèrent braquées sur ce vaisseau.

Nous avons appris mardi que l'objet de cette curiosité est un monitor anglais, le *Thunderer*, qui faisait en pleine mer des expériences d'artillerie.

Le *Thunderer* vient de Malte, Naples, la Spezzia et Gênes et est en rade de Villefranche. Son équipage se compose de 450 hommes et il est armé de 4 canons. Blindé et cuirassé, à tourelle, il a, comme tous les monitors, une forme quelque peu extraordinaire, et il est l'objet de la curiosité générale.

Saint-Raphaël. — M. François Caquet, garde général des forêts, assure que le meilleur moyen de soustraire les parois des appartements aux inconvénients du salpêtre et de l'humidité qui en résulte consiste à revêtir ces parois de liège mâle de l'Estérel, la face tournée en dessus et recevant un enduit de plâtre sur lequel on applique ensuite la tenture.

Cannes. — Il est question de classer parmi les monuments historiques la vieille tour du Suquet, au sommet de laquelle a été établi, depuis quelque temps, un observatoire. Chacun sait que les fondements de cette tour ont été jetés l'an 1080, par l'abbé de Lérins, Adalbert II, et qu'elle ne fut terminée que trois cents ans plus tard, sous l'abbé Thornafort.

La tour du Suquet était à la fois un poste d'observation et un poste de défense contre les attaques des Sarrasins; elle communiquait, par des signaux de fumée, durant le jour, et de feu, durant la nuit, avec les tours de Lérins, de Grasse, d'Antibes, de Castellaras, et même de Saint-Raphaël et de Fréjus, à l'aide d'un poste établi sur l'un des sommets de la chaîne de l'Estérel.

Nice. — La Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes a, dans sa dernière séance, présidée par M. le docteur Maurin, nommé membre correspondant M. le docteur A. Colson.

M. le docteur Bonnal a offert plusieurs objets antiques qu'il a trouvés à Fréjus, parmi lesquels on remarque une *lucerna* en terre cuite, portant comme marque caractéristique un masque de théâtre; une *palera*, un morceau de mosaïque.

Le temps n'a pas permis de lire le travail de MM. Gazan et Mougins de Roquefort sur les tombeaux romains nouvellement découverts à Vallauris. Cette communication a été renvoyée à la première séance de mai.

— La police a fait, ces jours derniers, une descente chez certains marchands de comestibles pour vérifier la qualité des denrées alimentaires qu'ils mettent en vente. Un certain nombre de marchandises lui ayant paru suspectes, elle les a saisies; et l'analyse chimique a déjà révélé, paraît-il, que le poivre et le café avaient été étrangement falsifiés.

— Les journaux nous apprennent l'arrestation d'un chevalier d'industrie, se disant vicomte Salmiech de Verneuil ou comte de l'Estrade. Cet individu, qui ne craignait pas d'agrémenter sa boutonnière de rubans multicolores, se nommait tout simplement Louis Fabre, et était originaire de l'Aveyron.

Après avoir fait, à l'aide de ses litres et décorations d'emprunt, de nombreuses dupes à Nice et cherché à en faire à Monaco, il n'a pu échapper au désagrément d'être logé aux frais de la justice. On l'a mis, en effet, à la disposition de M. le procureur de la République.

Menton. — Depuis quelques années, Menton avait l'avantage de posséder chaque hiver un certain comte de Pontlevoy dont le luxe était éblouissant. Or, il paraît que le comte de Pontlevoy était un simple chevalier d'industrie dont le vrai nom était Louvard.

Le tribunal correctionnel de la Seine vient de le condamner à treize mois de prison et à 500 francs d'amende. Louvard avait escroqué plus d'un million aux nombreux naïfs qu'il avait trouvés sur son chemin.

San Remo. — Dans la journée de mercredi dernier, une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie pendant quelques secondes.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

M^{lle} Sarah Bernhardt est encore une fois la lionne du moment. On ne parle que de sa rupture violente du Théâtre-Français et de l'assignation qui lui a été adressée à ce sujet par le conseil judiciaire de notre première scène. Il s'agit bel et bien d'une indemnité de trois cent mille francs, réclamée à Dona Sol pour prix de son affranchissement. Un joli denier, comme vous voyez!

La fugue de Sarah Bernhardt était préméditée depuis longtemps, et elle n'attendait que l'occasion pour accomplir son projet. La reprise de l'*Aventurière* la lui a fournie. Le rôle de *Clorinde*, créé par M^{me} Arnould-Plessy avec un éclat impérissable, ne convient pas au tempérament artistique de M^{lle} Bernhardt. Le public le lui a fait sentir avec la courtoisie, toutefois, qui convient envers une artiste de cette valeur: Sarah a saisi la balle au bond et pris immédiatement

la route de Sainte-Adresse, en attendant qu'elle aille en Amérique, après avoir fait escale à Londres.

A l'exemple d'illustres devancières, Rachel, M^{me} Arnould-Plessy, Sarah Bernhardt rompt avec la Comédie-Française pour pouvoir faire fortune. C'est charmant, l'honneur; mais l'argent a bien aussi quelque attrait. Or, les affaires de Dona Sol sont dans le desarroi le plus complet. A peine avait-elle quitté son hôtel de l'avenue de Villers, que les huissiers s'y présentaient, non pas au nom de la Comédie-Française, mais comme mandataires de créanciers à qui il était dû une somme de trente mille francs.

Grâce au zèle du fidèle Claude et de la non moins fidèle M^{me} Gueyrard, les trente mille francs ont été payés par des bourses amies, mais il en est des exploits d'huissiers comme des poules qui vont aux champs, et la saisie évitée de la part des créanciers de l'autre jour pourrait bien être effectuée à la fin par d'autres messieurs, dimanche. Sarah Bernhardt veut mettre bon ordre à cette éventualité: de là, le traité poudré de dollars qu'elle a conclu avec l'Amérique. Ce voyage, c'est l'avenir assuré, c'est le repos possible, un jour, sur des lauriers dorés, et franchement notre siècle est trop pratique pour en vouloir beaucoup à Dona Sol, de songer un peu aux intérêts de son budget.

L'indemnité réclamée par la Comédie-Française, une fois discutée et très certainement réduite devant les tribunaux, sera payée par l'*impresario* qui a traité avec Sarah Bernhardt, et, tout comme Rachel, elle pourra se livrer en paix à une campagne d'Amérique et en rapporter cent mille livres de rentes. A Paris, M^{lle} Bernhardt gagne trente mille francs par an. Vous avouerez que l'écart vaut la distance qui sépare New-York de la capitale de la France.

Ceci dit, je profiterai de l'occasion pour donner à vos lecteurs quelques détails biographiques aussi authentiques qu'inédits sur la célèbre comédienne. Sarah Bernhardt aime la Normandie et a acquis un cottage à Sainte-Adresse. Cette prédilection s'explique, car Dona Sol est Normande. Elle est née à Rouen. Son père, M. Vitel, y était alors avoué. Sa mère est d'Amsterdam. De là les fêtes qui ont accueilli Dona Sol lors de sa récente excursion en Hollande. Sarah Bernhardt a maintenant trente-huit ans. C'est l'âge, vous en conviendrez, de songer à l'avenir. Elle a eu du prince de L... un fils, Maurice Bernhardt, qui a maintenant quinze ans et qu'elle a élevé avec une sollicitude passionnée. L'intérêt de ce fils qu'elle adore entre pour beaucoup dans les résolutions actuelles de la célèbre actrice. Si son avenir à elle seule se trouvait en jeu, elle en ferait bon marché, car personne n'a moins le souci de l'argent, n'a le caractère plus bohème que la sociétaire démissionnaire de la Comédie-Française. L'état de ses affaires le prouve surabondamment. Sarah Bernhardt n'a jamais su la valeur d'un billet de mille francs, et, au temps des portraits allégoriques, on aurait pu la représenter en déesse, les yeux bandés, semant les pièces d'or à tous les vents.

C'est M^{lle} Croizette qui hérite du rôle de *Clorinde* dans l'*Aventurière*. Elle le jouera dans quelques semaines. On s'attend à un très grand succès — succès de protestation — de la part du public.

La réunion de la Croix-de-Berny que je vous annonçais dans ma dernière lettre a eu le plus vif succès. C'est M. Henri Couturié, montant *Blaze*, qui a gagné le *hunt-steeple-chase* pour *gentlemen-riders*. La duchesse de Bisaccia, qui possède le domaine de la Vallée-aux-Loups, près la Croix-de-Berny, domaine créé par Chateaubriand, a promis d'y donner une grande fête lors de la seconde représentation des courses, si heureusement ressuscitées par le prince de Sagan.

Les fêtes succèdent aux fêtes dans les salons de la capitale, et jamais le Paris mondain n'a été si animé ni si brillant. Parmi les réunions de la semaine, une mention est due au bal en poudre de M^{me} Emmanuel Bocher. Ce genre de réception, dont vous avez pu voir un spécimen à Nice, cet hiver, chez la marquise de Saint-Aignan, est élégant au possible, et de Paris il va faire fortune à Londres pendant la saison.

Autre fête chez la princesse de Brancovano, dont le frère, Musurus-Bey, est poursuivi devant les tribunaux pour l'annulation du mariage qu'il a contracté

à Londres avec M^{lle} d'Imécourt, nièce du général de Galliffet. C'est la comtesse d'Imécourt, mère de la jeune mariée, qui a introduit cette action, sur laquelle les avis, au faubourg Saint-Germain, sont très partagés. En attendant la décision des tribunaux, M^{lle} d'Imécourt, tout comme la femme du *Petit Duc*, est au couvent des Dames de la Retraite. M^{lle} d'Imécourt est héritière d'une fortune qui n'est pas évaluée à moins de dix millions. Musurus-Bey n'est guère plus fortuné que le budget de la Turquie, son pays natal. Catholique grec, il offre de passer au catholicisme romain pour apaiser les scrupules de M^{lle} d'Imécourt.

En attendant l'ouverture du Salon, il y a nombre d'expositions artistiques particulières à Paris. Une des plus courues est celle ouverte par le journal la *Vie Moderne*, dans ses galeries du passage des Princes et consacrée à l'œuvre de Manet. La *Vie Moderne*, organe fondé par M. Emile Bergerat, gendre de Théophile Gautier, critique d'art de l'*Officiel*, a pris une place considérable dans la presse française. Il est en train de se constituer un capital de quatre cent mille francs; les souscripteurs sont MM. Richard Wallace, Heine, Davillier, Bischoffsheim, Pellorce, Juteau, Stewart et *tutti quanti*. Je ne saurais trop souhaiter le succès de cette feuille artistique sans rivale, où Monaco et l'impulsion donnée par le prince Charles III au mouvement artistique de la Principauté ont été l'objet d'études aussi sympathiques qu'élevées. Aimons les arts et encourageons-les: c'est encore eux qui forment le charme le plus grand et la consolation la meilleure de la vie.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

MÉTÉORES ÉLECTRIQUES

ÉLECTRICITÉ DE L'ATMOSPHÈRE ET DES NUAGES, ÉCLAIRS, TONNERRE, FOUDRE, CHOC EN RETOUR

Franklin pensait que l'électricité était un fluide unique, impondérable, contenu dans tous les corps à l'état neutre; d'après lui, un corps s'électrifierait positivement quand la quantité de fluide qu'il renferme augmente, et négativement quand cette même quantité diminue. L'état neutre serait une combinaison en proportions égales d'électricité positive et d'électricité négative. Symner, célèbre physicien anglais, prétendait, au contraire, qu'il existe deux fluides électriques agissant chacun par répulsion sur lui-même et par attraction sur l'autre. Selon lui, ces deux électricités de nom contraire, positive et négative, existent dans tous les corps à l'état de combinaison, et forment ce qu'on appelle le fluide neutre ou naturel. Ce dernier, sous l'influence du frottement ou des substances chimiques, peut se décomposer en ses éléments, mais conserve toujours une tendance très remarquable à reprendre l'état neutre.

Aujourd'hui, les physiciens pensent que l'origine de l'électricité est due à l'éther, comme le sont, d'ailleurs, toujours par hypothèse, les phénomènes calorifiques et lumineux. Mais ici, au lieu d'agir par ses vibrations, il agirait par son déplacement et par sa masse en se raréfiant ou en se condensant à la surface des corps. D'après cette théorie, un corps est à l'état neutre lorsque l'éther est en équilibre avec lui; mais, cet équilibre rompu, il s'électrifie positivement s'il y a condensation de l'éther et négativement s'il y a raréfaction. Quoi qu'il en soit, il est un fait avéré: que les corps peuvent être à l'état neutre, positif ou négatif, qu'ils se repoussent lorsqu'ils sont chargés de la même électricité, et qu'ils s'attirent au contraire quand leurs électricités sont de nom différent.

Des observations minutieuses de M. Palmieri, le savant directeur de l'Observatoire du Vésuve, il résulte que la cause de la formation des nuées orageuses est due à la condensation de la vapeur d'eau dans les régions supérieures de l'atmosphère, que l'électricité des nuages est toujours positive lorsqu'ils se résolvent en pluie, et que c'est par influence qu'ils accumulent autour d'eux l'électricité négative.

Quand les nuages sont fortement électrisés, on voit jaillir entre eux une vive étincelle qui constitue l'éclair. Les éclairs ont une longueur pouvant atteindre quelquefois plusieurs kilomètres; ils sont dits en zigzag quand, sous l'influence de la résistance de l'air, ils décrivent une ligne sinuée à contours déterminés, et éclairs en boule, quand ils se précipitent vers le sol

sous forme d'un globe de feu. Le plus souvent, ces météores éclatent avec un bruit formidable avant de toucher la terre ou rebondissent sur elle pour éclater ensuite. Certains éclairs apparaissent comme une flamme très intense illuminant l'horizon; ils sont dus à la réflexion des nuées au sein desquelles ils ont pris naissance. Enfin, on appelle éclairs de chaleur une lumière très vive produite soit par un orage qui éclaire au loin et dont on n'entend pas le bruit, soit par un phénomène lumineux analogue à celui des aurores boréales, et ayant pour cause la combinaison lente et tacite des deux fluides opposés. L'éclair paraît et disparaît en une fraction de temps à peine appréciable, mais que l'on croit cependant pouvoir évaluer à un dix millième de seconde; quant à la vitesse avec laquelle il nous arrive, il est impossible de la calculer, vu que la lumière peut franchir 77,000 lieues par seconde, et que les éclairs que nous voyons brillent à des distances relativement très rapprochées de nous.

Le tonnerre est le résultat de l'agitation des couches d'air qui se trouvent sur le passage de l'électricité, et l'on appelle foudre la décharge électrique qui s'effectue entre un nuage orageux et le sol. Quand elle s'élance près du lieu où l'on se trouve, la foudre fait entendre un bruit sec comparable à un fort coup de canon; quand au contraire elle éclate entre deux nuages ou frappe un objet éloigné, son bruit ressemble à un roulement plus ou moins prolongé. Ce phénomène est dû soit à la réflexion du son sur la terre ou sur les nuages, soit à des détonations partielles occasionnées par des éclairs successifs, soit enfin à la marche tourmentée de l'éclair lui-même, ou bien encore aux vides qu'il forme sur son passage et qui sont subitement remplis par l'air environnant. Tout le monde sait que le son ne parcourt que 337 mètres par seconde, à la température de 10 degrés. Or la lumière parcourant 77,000 lieues dans le même espace de temps, il s'ensuit qu'une personne placée au lieu même où éclate la foudre entendra le bruit de l'éclair au moment où elle l'apercevra. Cette même personne, placée à 337 mètres du lieu où se passe l'action, entendra le tonnerre 1 seconde après avoir vu l'éclair; elle ne l'entendra que 3 secondes plus tard, si elle se trouve à 1,011 mètres, et enfin, après un intervalle de 12 secondes, si elle en est éloignée d'un peu plus d'une lieue.

La foudre éclate alors seulement que la résistance de l'air n'est plus assez grande pour maintenir séparées les deux électricités (négative et positive) qui tendent à se réunir. Elle frappera donc de préférence les objets les plus proches et les meilleurs conducteurs, les édifices élevés, les arbres non résineux, les métaux, les terrains humides, etc. Quant à l'odeur qu'elle répand sur son passage, elle provient de la décomposition de l'oxygène en ozone, qui n'est autre, comme l'ont prouvé les savantes expériences de M. Edmond Becquerel, que de l'oxygène électrisé.

(A suivre.) ALFRED DE VAULABELLE.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 25 Avril 1880

GOLFE JUAN. b. la *Fortune*, fr., c. Moute, sable.
 NICE. vap. *Chazellie*, angl., c. Keult, passagers.
 GOLFE JUAN. b. *St-Pierre*, fr., c. Giraud, sable.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.
 ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.
 ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.
 LAVAGNA. nav. *N.-D.-del-Carmine*, ital., c. Descalsi, ardoises.
 GOLFE JUAN. b. l'*Alexandre*, fr., c. Riccord, sable.

ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.
 ID. b. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, id.
 ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.
 STE-MAXIME. b. *Belle-Brise*, id., c. Corras, vin.
 STA-TERESA. b.-g. *Daniele-Manin*, ital., c. Rubaudo, charbon.
 MARSEILLE. b. *St-Louis*, fr., c. Valzi, briques.
 CANNES. vap. *Francesca*, angl., c. Breuvi, passagers.
 MARSEILLE. chas.-mar. l'*Impartial*, fr., c. Amic, briq.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, sable.
 ID. b. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.
 ID. b. la *Fortune*, id., c. Moute, id.
 ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.
 ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.
 ID. b. l'*Eclair*, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. l'*Assomption*, id., c. Audibert, id.
 NICE. b.-g. *Bon-Père*, id., c. Vidal, caroubes.
 MENTON. balanc. *Penelope*, ital., c. Bertillotti, charb.
 ID. vap. *Nora*, fr., c. Gens, passagers.

Départs du 19 au 25 Avril 1880

GOLFE JUAN. b. la *Fortune*, fr., c. Moute, sur lest.
 NAPLES. vap. *Chazellie*, angl., c. Keult, passagers.
 GOLFE JUAN. b. *St-Pierre*, fr., c. Giraud, sable.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.
 ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.
 ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.
 NICE. nav. *N.-D.-del-Carmine*, ital., c. Descalsi, ardoises.
 GOLFE JUAN. b. l'*Alexandre*, fr., c. Riccord, sur lest.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.
 ID. b. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, sur lest.
 ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.
 MENTON. b. *Belle-Brise*, id., c. Corras, vin.
 MARSEILLE. b. *St-Louis*, id., c. Valzi, sur lest.
 NICE. vap. *Francesca*, angl., c. Breuvi, passagers.
 MARSEILLE. ch.-m. l'*Impartial*, fr., c. Amic, sur lest.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.
 ID. b. la *Fortune*, id., c. Moute, id.
 ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.
 ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sur lest.
 ID. b. l'*Eclair*, id., c. Jovenceau, id.
 VILLEFRANCHE. b. l'*Assomption*, id., c. Audibert, id.
 MENTON. cutter *Vierge-des-Anges*, id., c. Cosso, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, id., c. Raybaud, id.
 NICE. vap. *Nora*, id., c. Gens, passagers.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôts: A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
 A Marseille, Pharmacie Centrale.
 A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

Leçons de Piano. - M^{me} Pauline Cioco.

Rue de l'Eglise, 4, Monaco.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres).

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	18	763.3	763.3	763.5	763.5	764.2	15.8	17.5	16.2	15.5					15.1
19	65.1	64.8	64.4	64.2	64.2	16.8	18.5	18.5	16.2	15.8	15.2	72	id.	très beau	
20	65.4	65.2	64.4	63.9	64.4	16.2	17.9	17.6	14.7	14.5	15.2	77	O S O	beau	
21	65.3	64.9	64.3	64.2	64.2	15.6	16.1	16.6	16.2	15.5	15.2	68	S E	id. nuit qq. g.	
22	62.8	62.7	61.8	61.1	61.1	17.7	18.2	19.2	16.8	15.2	15.2	73	S E faible	un peu voilé	
23	61.2	61.2	61.1	61.2	61.8	19.2	20.5	18.6	17.3	17.2	15.2	68	calme, s. SO	beau	
24	64.2	64.2	63.4	63.4	63.2	17.4	17.1	17.3	16.6	16.2	15.2	72	E	brouillard, s. beau	
DATES															
Températures extrêmes															
Maxima: 17.5 18.9 19.2 17.5 20.2 21.2 18.5															
Minima: 12.2 12.6 12.4 12.2 13.5 14.2 13.6															
Pluie tombée: 0 ^{mm} 4															

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

L'ANNUAIRE

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1880

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.

Prix: 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES EAUX MINÉRALES

DES BAINS DE MER ET DES STATIONS HIVERNALES

(Établissements d'hydrothérapie, maisons de santé)

de la France et de l'Étranger

HISTORIQUE, PITTORESQUE, BIOGRAPHIQUE, ANECDOTIQUE & SCIENTIFIQUE

par M. Émile BADOCHÉ

Avec le Concours de célébrités médicales pour la partie scientifique

Boulevard de Strasbourg, 16, Paris

PRIX: 5 FRANCS

Fonds d'épicerie & comestibles à remettre

pour cause de santé. — Emmanuel CROVETTO

S'adresser, 11, rue du Milieu, Monaco

JOURNAUX
RECOMMANDÉS

La Saison de Nice 18^e Saison
Bureaux à Nice: 9, rue Adélaïde.

La Saison Ligurienne 15^e Saison
Bureaux via Vittorio Emanuele S. Remo (Italie)

La Saison Élegante de Vichy
Moniteur du High Life, 4^e Année.
Bureaux: Avenue de la Gare, à Vichy.

Nice Programme 4^e année. Quotidien
Bureaux de la Saison de Nice, à Nice.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A DATER DU 27 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1879-80

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	475	477	481	479	5	503	505	487
	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		mixte	mixte	mixte	expr.	mixte	direct	mixte	expr.	mixte	omn.	omn.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon					6 40	7 50	6 35	11 15			1 20
47	5 75	4 30	3 15	Cannes					11 10	9 49	10	12 36			3 41
16	1 95	1 45	1 10	Nice					8 04	9 25	10 37	12 08			7 59
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer					8 19	10 45	12 30	2 24			8 57
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu					8 30	12 42	2 35	4 53			9 44
7	» 85	» 65	» 45	Eze					8 37	12 49		5 26			9 56
2	» 70	» 55	» 35	Monaco					9 03	11 23	3 01	5 11			10 03
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo					9 10	11 28	1 18	5 16			10 29
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebr.					9 19	11 41	1 32	6 03			10 44
19	2 45	1 85	1 30	Menton					4 55	9 43	11 50	3 40			10 53
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome					6 32	11 47	3 45	7 10			
				Gènes	soir	soir	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	478	500	482	502	10	486	488	492	494	496	498
	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		mixte	mixte	mixte	mixte	expr.	mixte	direct	mixte	mixte	expr.	mixte
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	matin	matin	matin	matin	matin	soir	matin	matin	soir	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome					4 17	7 40	7 40	8 35	12 55		4 15
10	1 20	» 90	» 65	Menton					10 20	11 02	12 45	3 18	7 25		10 20
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.					7 10	8 30	10 53	11 30	1 20	3 54	7 59
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo					7 20	8 40	11 02	11 38	1 31	4 04	8 09
7	» 85	» 65	» 45	Monaco					7 29	8 50	11 12	11 45	1 41	4 14	8 20
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu					7 36	8 59	11 19	11 50	1 47	4 24	8 28
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer					7 49	9 13	11 31			4 37	8 41
16	1 95	1 45	1 10	Nice					7 57	9 21	11 39			4 45	8 49
47	5 75	4 30	3 15	Cannes					8 04	9 28	11 45			2 11	4 54
173	21 30	16	11 70	Toulon					8 16	9 39	11 56	12 16	2 22	5 06	9 10
240	29 55	22 15	16 25	Marseille					6 08	9 55		12 26	1 43	2 45	5 40
					soir	matin	soir	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires.

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison

TABLE D'HÔTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE

A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

TAVERNE ALSACIENNE

MONACO (CONDAMINE)

Grand Etablissement de 1^{er} Ordre

Soupe au fromage, Choucroute, Jambons, saucisses Cervelas, Filet, Rosbif, Biftecks, Volailles Gibier, etc. — BIÈRE DE LUXE

M. JAMBOIS, Propriétaire

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.